



SEINE-AMONT

Un territoire, des ambitions



200 000
habitants

2
millions
de m²
d'activités économiques

3 grands
projets
d'aménagement

Ligne 15
Grand Paris
Express

70 000
emplois

Le développement économique au service de l'emploi

Soutenir l'activité économique sur son territoire, qu'elle soit industrielle, commerciale ou dédiée à l'innovation, telle est aujourd'hui l'une des priorités de la Communauté d'agglomération Seine-Amont.

Le 1^{er} janvier 2013, la Communauté d'agglomération Seine-Amont était créée. Avec elle, la politique de soutien au développement économique a opéré un changement d'échelle. Fruit du rassemblement des villes de Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine, la Communauté d'agglomération constitue le prolongement du travail déjà engagé par les trois villes dans le cadre de l'association Seine-Amont développement. Portée par des valeurs communes, elle permet aujourd'hui de mettre en œuvre un projet de territoire partagé. Sur une superficie de 23 km², regroupant près de 200 000 habitants, rassemblant plus 8 300 entreprises et 70 000 emplois, Seine-Amont offre de nouvelles perspectives de développement de l'activité économique au service de l'emploi. Ce nouvel outil intercommunal va également permettre à ce territoire de peser davantage dans les choix effectués dans le cadre du Grand Paris, de porter des projets d'envergure métropolitaine où convergent des opérations d'aménagement urbain et de développement de filières d'innovation. Trois sites font l'objet de telles opérations : Choisy-le-Lugo, Vitry-Les Ardoines, Ivry-Confluences et représentent environ 5 000 000 de m² en projets d'aménagement. Dans le cadre de ces opérations émergent des filières d'excellence : la Silver Valley, le cluster «Eau, Sols, Milieux», le pôle Biotech, etc, qui bénéficient de la présence et de l'expansion de centres de recherches et d'enseignement.

COMMUNAUTÉ

D'AGGLOMÉRATION

SEINE-AMONT

2, rue Waldeck-Rousseau

94600 Choisy-le-Roi

Tél. : 01 57 02 18 00

www.seine-amont.fr

